



Antenne-relais : la mobilisation des "antis" s'amplifie, le bras de fer continue

Les convocations à la gendarmerie, les procès-verbaux dressés et la garde à vue prononcée contre l'un des leurs n'ont pas émoussé la détermination des habitants mobilisés contre le projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile près des habitations.

C'est en rangs serrés que les manifestants se sont encore relayés hier.

Choqués par la mise en garde à vue de leur porte-parole (notre édition d'hier), les membres du collectif du château d'eau renforcés des Montesquivains opposés au projet et de sympathisants de communes voisines sont restés mobilisés sur les lieux toute la journée.

De plus en plus nombreux à se relayer sur la route donnant accès au site, ils affirment qu'ils tiendront "le temps qu'il faudra", malgré les procès verbaux dont ils font l'objet.

Ainsi hier matin encore, deux personnes présentes sur le site, identifiées par un gendarme sur la photo parue dans l'*Indépendant* le 19, qu'il avait en main, ont été convoquées par lui à la brigade de gendarmerie de Saint-Génis où elles étaient attendues hier après-midi.



Mais ni ces mesures qualifiées par les manifestants de "pressions psychologiques", ni l'amende de 3 000 euros encourue par le membre du collectif mis en garde à vue suite à la plainte déposée pour "retard de travaux" n'ont semblé émousser la détermination des opposants à l'antenne-relais convaincus du bien-fondé de leur combat :

« Nous sommes des gens raisonnables, qui respectons la législation, nous sommes sur notre propriété, nous ne sommes pas des voyous, nous nous préoccupons de la santé de nos enfants. Il faut savoir qu'une maison est construite à 80 mètres de la future antenne ».

A suivre